



République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

**Acquisition de la
parcelle C 1708**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-25

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjoints). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du conseil municipal du 10 septembre 2025, il avait été acté l'acquisition de la parcelle C 1708. L'acquisition de cette parcelle située en face de la Mairie permettrait d'offrir des places supplémentaires de parking pour la Mairie et l'école.

Un accord sur le prix avec les propriétaires a été fixé à 15 000 €.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de fixer le montant de l'acquisition à 15 000 €.
- **DÉCIDE** que les frais de notaire seront à la charge de la collectivité.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2625-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

Choix de l'entreprise
pour la création d'une
voie verte

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-26

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjointes). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer une deuxième voie verte au chemin de l'Etraz afin de prolonger celle du chemin des Trayes.

Trois entreprises ont été sollicitées avec deux versions (béton et enrobé) pour proposer un devis.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

♦ **DÉCIDE** de signer le devis proposé par l'entreprise S.E.R. T.P.R. d'un montant TTC de 96 000 € avec la version « enrobé ».

♦ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour engager et signer tout acte relatif à l'exécution de ces travaux.

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2626-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

Choix de l'entreprise
pour la réfection des
voiries communales

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-27

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjointes). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal des reprises diverses « béton » des chemins viticoles sur la commune de Chignin.
Après concertation sur site, le choix s'est porté sur :

-
- le chemin du Caton
- le chemin de la Culaz et
- le chemin des Crays

Deux entreprises ont été sollicitées pour proposer un devis.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

♦ **DÉCIDE** de signer le devis proposé par l'entreprise S.E.R. T.P.R. d'un montant TTC de 93 000 €.

♦ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour engager et signer tout acte relatif à l'exécution de ces travaux.

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2627-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

Choix de l'entreprise
pour la continuité de
l'aménagement du
cimetière

**Lot 1 : Préparation de
l'aménagement**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-28

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjointes). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2022 ont débuté divers travaux au cimetière : réalisation de caveaux funéraires, aménagement de la surface de l'entrée du cimetière pour une mise aux normes de l'accessibilité PMR et l'aménagement de la place du monument aux morts et celui de l'allée principale.

Il a été décidé de poursuivre ces travaux par l'aménagement de toutes les allées secondaires.

Trois sociétés ont été sollicitées pour l'établissement de devis.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de confier les travaux de préparation d'aménagement à la société SER TPR pour un montant TTC de 59 537.04 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2628-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

**Demande de subvention
auprès du Conseil
départemental pour la
rénovation de la toiture
de la classe de
maternelle**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-29

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjointes). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de l'épisode de forts orages au mois de juin dernier, il a été constaté un dégât des eaux dans la classe de maternelle. L'entreprise DOUAY est immédiatement intervenue pour sécuriser le site par la pose d'une bâche.

Dans un deuxième temps, il a été décidé de rénover la toiture et de confier à l'entreprise DOUAY cette opération pour un montant TTC de 34 520.20 €.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de solliciter le Conseil départemental de la Savoie dans le cadre du FDEC pour l'obtention d'une subvention d'un montant le plus élevé possible,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir commencer les travaux par anticipation sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées,

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le 10/09/2026
ID : 073-217300847-20260909-2629-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

**Demande de subvention
auprès de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
pour la rénovation de la
toiture de la classe de
maternelle**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-30

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjointes). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de l'épisode de forts orages au mois de juin dernier, il a été constaté un dégât des eaux dans la classe de maternelle. L'entreprise DOUAY est immédiatement intervenue pour sécuriser le site par la pose d'une bâche.

Dans un deuxième temps, il a été décidé de rénover la toiture et de confier à l'entreprise DOUAY cette opération pour un montant TTC de 34 520.20 €.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'obtention d'une subvention d'un montant le plus élevé possible,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir commencer les travaux par anticipation sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées,

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2630-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

**Demande de subvention
auprès des services de
l'Etat pour la continuité
de l'aménagement du
cimetière**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-31

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjoints). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2022 ont débuté divers travaux au cimetière : réalisation de caveaux funéraires, aménagement de la surface de l'entrée du cimetière pour une mise aux normes de l'accessibilité PMR et l'aménagement de la place du monument aux morts et celui de l'allée principale.

Il a été décidé de poursuivre ces travaux par l'aménagement de toutes les allées secondaires.

Les travaux sont confiés aux entreprises SER TPR et Net&Vert services pour un montant TTC de 156 017.04 €.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de solliciter les services de l'Etat dans le cadre du DETR pour l'obtention d'une subvention d'un montant le plus élevé possible,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir commencer les travaux par anticipation sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées,

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2631-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

**Demande de subvention
auprès du Conseil
Départemental de la
Savoie**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-32

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjoints). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé de la création d'une voie verte sur le chemin de l'Etraz. Les travaux sont confiés à la société SER TPR pour un montant ttc de 96 000 €.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de solliciter le Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du Plan Vélo départemental pour l'obtention d'une subvention d'un montant le plus élevé possible,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir commencer les travaux par anticipation sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées,

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER



La secrétaire de séance,
Christelle METGE

Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2632-DE

Berger
Levrault



République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

Demande de
d'attribution d'un
fonds de concours par
la Communauté de
communes de cœur de
Savoie au titre des
aménagement
cyclables

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-33

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjointes). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la création d'une voie verte sur le chemin de l'Etraz en revêtement bitumeux pour un montant TTC de 96 000 €. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un aménagement cyclable sécurisé d'un itinéraire inscrit prévu au schéma directeur.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de solliciter le Conseil communautaire Cœur de Savoie pour l'obtention d'une attribution d'un fonds de concours 'un montant le plus élevé possible,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **DEMANDE** l'autorisation de pouvoir commencer les travaux par anticipation sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées,

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER

La secrétaire de séance,
Christelle METGE



Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2633-DE





République Française

Département de la
Savoie

Date de convocation :
02 septembre 2026

Date d'affichage :
10 septembre 2026

Objet :

Choix de l'entreprise
pour la continuité de
l'aménagement du
cimetière
**Lot 2 : Finition de
surface**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 26-34

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 09 septembre

L'an deux mille vingt-six à 20 heures, le conseil municipal de Chignin, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

Présents : Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO et Pascal BONTRON (Adjointes). Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christophe MARTINETTI, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGAULT (Conseillers).

Excusés : Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Pascal BONTRON et Raphaële PAULIN ayant donné pouvoir à Michel RAVIER.

Secrétaire de séance : Christelle METGE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2022 ont débuté divers travaux au cimetière : réalisation de caveaux funéraires, aménagement de la surface de l'entrée du cimetière pour une mise aux normes de l'accessibilité PMR et l'aménagement de la place du monument aux morts et celui de l'allée principale.

Il a été décidé de poursuivre ces travaux par l'aménagement de toutes les allées secondaires.

Trois sociétés ont été sollicitées pour l'établissement de devis.

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de confier les travaux de finition de surface à la société SER TPR pour un montant TTC de 96 480 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,

Fait et Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Michel RAVIER



La secrétaire de séance,
Christelle METGE

Envoyé en préfecture le 10/09/2026

Reçu en préfecture le 10/09/2026

Publié le 10/09/2026

ID : 073-217300847-20260909-2634-DE

